Attestation de partenariat entre le fournisseur de cannabis médical et l’exploitant, importateur avec autorisation portant sur les stupéfiants relative au cannabis médical dans le cadre de l’expérimentation

Je soussigné(e),………………………………………………………………………………,autorisé à représenter la société …………………………………………………………………………,fabriquant de cannabis médical et candidat pour l’expérimentation française, atteste que ladite société a conclu un partenariat avec la société ………………………………………………………………………………………, ayant le statut d’exploitant, importateur le cas échéant et disposant de l’autorisation portant sur les stupéfiants relative au cannabis médical dans le cadre de l’expérimentation (procédure d’obtention décrite en partie III du cahier des charges).

Ce partenariat porte sur la distribution de cannabis médical auprès des officines et des pharmacies à usage intérieur (PUI) des établissements de santé qui en feront la demande dans le cadre de l’expérimentation sur la mise à disposition de cannabis médical en France.

Conformément à l’article R.5124-2 du code de la santé publique, la société (exploitant)……………………………………………………………..… sera en charge des opérations de cession à titre gratuit, d’information, de pharmacovigilance, de suivi des lots et s’il y a lieu de leur retrait, ainsi que le cas échéant des opérations de stockage correspondantes. En lien avec le ou les dépositaires et/ou grossistes-répartiteurs avec lesquels il aura contracté, l’exploitant procèdera à l’importation des produits, à leur stockage et à leur distribution sur tout le territoire national français (y compris en Outre-Mer) et durant toute la durée de l’expérimentation.

Conformément à l’article VI du cahier des charges, les parties (fournisseur et exploitant) reconnaissent avoir déterminé d’un commun accord un processus de commande garantissant un haut niveau de traçabilité des échanges et des flux de produits et permettant de respecter les commandes passées par les pharmacies d’officine et des PUI. Les parties font de leur affaire les modalités de livraison et de réception (y compris la vérification des contenus) sur les différents lieux de stockage et assument pleinement les risques afférents au transport et à la livraison du cannabis.

Fait à

Le,

Signature de l’exploitant signature du fournisseur